



Parlement jurassien  
Groupe UDC

Question écrite N° 2951

### Elections communales et affiches électorales

Les partis politiques ont reçu un courrier daté du 27 septembre 2017 du Service des infrastructures concernant l'affichage pour les élections communales du 22 octobre 2017.

Suite à une ordonnance ancestrale datant de 1978 et une application très souple pour certaines manifestations et votations par le Service des infrastructures et des villes de Delémont et Porrentruy, le groupe UDC aimerait plus de détails.

**Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :**

1. **Combien de demandes pour les élections communales 2017 ont été transmises aux communes et au Service des infrastructures ?**
2. **Combien de demandes ont été formulées aux communes ou au Service des infrastructures en 2014, 2015 et 2016 pour des élections, votations ou manifestations ?**
3. **Est-ce que pour la dernière votation, initiative sur la sécurité alimentaire, des demandes ont été transmises aux communes ou au Service des infrastructures et est-ce que des affiches hors localité ont été enlevées ?**
4. **Combien coûte une telle demande ?**
5. **Est-ce que les coûts sont identiques lors d'une demande à la commune ou au Service des infrastructures ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 25 octobre 2017

Pour le groupe UDC  
Spies Didier